

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 51

Artikel: Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182033>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la gauche leur faisaient beaucoup de mal ; néanmoins, ils continuaient d'avancer et allaient succomber glorieusement, lorsqu'un parlementaire apparut, portant l'ordre de cesser les hostilités. De Rovéréa ramena sa troupe en bon ordre, étonnant l'ennemi par sa ferme contenance. Mais il fallait songer à la sauver ; ses soldats étaient Vaudois, et Brune voulait les traiter en rebelles. Sans perdre de temps, le colonel va proposer aux Zuricois de faire avec lui une trouée au travers des Français ; sur leur refus, il conduit ses troupes à Anet, vers la frontière neuchâteloise, et parvient quelques jours après, par son adresse, à conclure avec Schauenbourg une capitulation qui lui permet de licencier ses soldats.

Sur la ligne du sud, les chefs bernois s'étaient préparés à prendre l'offensive le matin du 5 mars ; mais, comme d'ordinaire, ils se laissèrent prévenir. Tandis que la brigade Rampon restait en observation du côté de Gumminen, Pigeon, avec la colonne de droite, devait diriger une fausse attaque sur Laupen et se porter ensuite à Neueneck.

Le 5, à 2 heures du matin, les Français arrivant de Bœsinguen trouvèrent à Laupen les Bernois sous les armes. Au premier choc, ils eurent l'avantage. Les uns emportent le pont, d'autres traversent la Singine, refoulent les chasseurs du jeune capitaine May et pénètrent avec eux dans la ville. Mais là ils trouvent le reste des troupes bernoises, sont repoussés ou tués après une courte mêlée. Les Bernois reprennent le pont, le perdent de nouveau, et enfin, renforcés par le bataillon oberlandais Wurstemberguer, le meilleur de l'armée, prennent énergiquement l'offensive. À ce moment, les Français, se voyant aux prises avec une force respectable, se retirèrent sur les hauteurs de Bœsinguen.

Pigeon avait été plus heureux à Neueneck. Là se trouvaient environ 1,800 Bernois, trois bataillons et quelques compagnies isolées, avec 12 pièces de canon, sous le commandement de Graffenried. Trois compagnies, dont deux formées des volontaires de Berne et de Zofingue, gardaient avec deux canons le pont de la Singine ; le gros de l'infanterie et 10 pièces occupaient la hauteur au nord, à mi-côte des collines qui descendent vers la rivière ; à Wangen, au bord de la grande forêt qui s'étend jusque près de Berne, était postée en réserve la compagnie de carabiniers Tscharner. Mais de Graffenried, à son arrivée, avait trouvé la troupe dans un état peu rassurant. La plupart des soldats étaient ivres ; les habitants de la contrée avaient apporté du vin par barquets. Le commandant se contenta de faire occuper le pont ; du reste, point d'avant-postes, point de reconnaissances ; il pensait attaquer.

(*La fin au prochain numéro.*)

Petit dictionnaire patois.

ABERDZI. Donner l'hospitalité, héberger, recevoir dans sa chambre. En ce dernier sens, il se dit des filles à marier qui reçoivent de nuit la visite d'un garçon.

A BETZEVET. L'un à la tête, l'autre aux pieds ; à deux chevets ; — *coucher à betzvet.*

ACUTARE. Ecouteur, celui ou celle qui écoute aux portes, aux fenêtres. *Lê zécutare ne valion pas mé ke le lare* ; les écouteurs ne valent pas mieux que les larrons.

ADIUIVO, ATSIVO. Salutation très usitée qui signifie : *A Dieu soyez.*

AIGUE, EIGUE, IVOUE, IVE, AVE. Eau. Ce mot, qui varie presque à chaque fontaine, entre dans la composition du nom de plusieurs ruisseaux et villages : *Nerive*, eau noire ; *Albive*, eau blanche ; *Rogivue*, eau rouge ; *Ballaigue*, belle eau, etc.

AISE. Ce mot se dit des outils du charpentier, du menuisier, du serrurier, et en général de tous les outils employés pour la main d'œuvre. *Djamé crouio ovrai n'a trova de bouinne aise* ; jamais mauvais ouvrier n'a trouvé de bons outils.

AKORDAIRON. Petit accord. Un garçon qui propose à une fille de l'épouser lui dit : *No fo faire on bokon d'akordairon.*

AKOUAINTANCE. Familiarité, liaison amicale ou amoureuse. Dans nos campagnes, on dit poliment d'une fille qui est dans une position intéressante : *L'a zu dei zacouintance avoué on tô* ; elle a eu des familiarités avec un tel.

ATRIAU. Petite farce de forme ronde faite de viande de porc. — On dit aussi à une fille dont le mouchoir entr'ouvert laisse voir la gorge : *Catze don té zatriau.*

BANDERETTA. Girouette aux armes de la seigneurie, élevée sur un poteau dans les places publiques, avec défense de faire tourner à coups de pierres. A ce même poteau était souvent attaché le *carcan*. Faire la *banderetta* ou le *banderet*, c'est se tenir sur la tête, les pieds en haut. Ce tour s'appelle aussi *pièce droite*.

BARDJAKA. Femme babillarde, indiscrette.

BARKETTA. Petite barque, bateau. — Un montagnard de Bullé, village à deux lieues au-dessus d'Yverdon, étant entré dans un bateau et se rendant importun, le patron le fit descendre ; alors, se campant fièrement sur le rivage, le paysan lui cria : *Vein lei pî ein Bullet avoué ta beugre de barquette, on te trovera preu* ; viens-y seulement à Bullet avec ton b..... de bateau, on te trouvera bien.

THÉÂTRE

Il ne nous reste que très peu de temps et d'espace pour parler de la représentation de jeudi dernier ; nous nous bornerons à dire qu'elle paraît avoir fait grand plaisir et laissé une excellente impression. Aussi pouvons-nous considérer les applaudissements unanimes et les nombreux rappels qui l'ont accueillie comme une énergique protestation du public contre les critiques, aussi peu convenables dans la forme qu'inopportunes dans le fond, adressées dernièrement à MM. Lejeune et Vaslin. Il est vrai que ces critiques, qui ne sont dues, croyons-nous, qu'à quelques petits mécontentements personnels, sont bien loin d'être l'écho de la population de notre ville ; mais elles n'en sont pas moins plus nuisibles qu'utiles à la cause du théâtre.

Nous ne voulons pas dire par là que tout aille pour le mieux sur notre scène, car nous nous réservons d'exprimer prochainement notre opinion sur le choix des pièces en général, et sur celles qu'on donne au public du dimanche en particulier. En attendant, nous dirons aux directeurs du théâtre : courage, la population de Lausanne a confiance en vous ; sachez tenir compte des observations bienveillantes, polies, et ne vous donnez pas même la peine de répondre à celles qui ne le sont pas.

Il y avait bal à l'hôtel du duc de Bourbon. Un soldat suisse, du village de Montricher, était de garde à la porte avec la consigne de ne laisser entrer aucun masque : arrive l'abbé l'Atteignant, aussi connu à Paris par les rubis de son énorme nez que par ses jolies chansons. Le Suisse le repousse en criant : Point de masque. — Mais, camarade, ne voyez-vous donc pas mon visage ? — Et ce gros nez, répliqua le Suisse, n'est-il pas de carton ? — Il le tâte et le trouve très adhérent au reste de la figure ; il dit alors à l'abbé, d'un ton radouci : Pardon, monsieur, je ne croyais pas que ce nez appartient à votre visage. Entrez.

L'amitié des jeunes filles.

I

Un jeune garçon d'environ douze ans parcourait la principale rue d'une des capitales de l'Allemagne. Son costume, bien que fort modeste et même un peu râpé, était propre ; toute sa personne portait l'empreinte de la maigreur et de la faiblesse. Il s'arrêtait devant les magnifiques devantures des joailliers, dont il examinait les objets d'art, étalés en profusion. Sans rien témoigner, et en secouant la tête, il se dirigea vers une rue étroite, dans laquelle, au milieu de magasins peu apparents, on en distinguait un portant l'enseigne de Christian WERMUTH, orfèvre et bijoutier ».

Au volet extérieur était suspendue une petite plaque de tôle ovale, portant l'inscription : « Achat et vente de joyaux, d'or et d'argent ».

Après un instant de réflexion, le jeune homme ouvrit la porte du magasin, ce qui fit retentir une sonnette dans l'intérieur. Malgré ce signal, personne ne parut, et il eut alors le temps d'examiner les divers objets qui s'offraient à ses regards. Sans bouger de place et prenant patience, le jeune homme dirigea son attention sur une porte vitrée, garnie d'un rideau vert, dont une ouverture laissait entrevoir deux yeux perçants. Enfin, le bijoutier Christian Wermuth, petit vieillard sec et maigre, fit son apparition. Il ne répondit aux salutations de l'enfant que par un « qu'y a-t-il ? » fort bref, et en regardant, avec dédain, sa chétive toilette.

— Je venais vous demander si vous seriez disposé à faire l'achat d'une paire de bonnes boucles d'oreille ?

— Voyons ! répondit Wermuth.

Le jeune homme sortit, de la poche de son gilet, un papier renfermant les pendants d'oreille en question, en présenta un au bijoutier, en disant : Ces brillants sont véritables ?

— Vous appelez cela des brillants ? répondit Wermuth avec dédain, et tout en admirant, avec une convoitise secrète, le feu des pierres précieuses : ce sont des cristaux de Bohême, et rien de plus. Que demandez-vous pour cette bagatelle ?

— Veuillez me dire, Monsieur, à combien vous l'estimez ?

— C'est un objet de peu de valeur, et que je trouverai difficilement à vendre, à moins que quelque servante vaniteuse ne veuille en faire l'emplette. Tout bien pesé, je puis vous en donner un demi-thaler. Au surplus, je vous ferai observer un manque de procédé de votre part ; vous ne me

montrez qu'un des pendants, et gardez l'autre dans votre main.

Et Wermuth tendit la main pour recevoir l'autre pendant. Mais le jeune homme, serrant le bijou entre ses doigts, répondit :

— C'est inutile, Monsieur, rendez-moi l'autre. Je ne puis les céder au-dessous de vingt-cinq écus, somme déjà minime.

— Vingt-cinq écus ! vous êtes fou jeune homme ! Et du reste, il m'est absolument impossible de conclure avant d'avoir examiné la paire. L'autre pendant peut se trouver tout à fait sans valeur et complètement différent de celui que vous m'avez présenté. Auriez-vous peur que je veuille vous les dérober ? Si c'est votre idée, vous pouvez vous retirer.

Le jeune homme remit, en hésitant, l'autre pendant au joaillier, qui le compara avec le premier. Wermuth fronça les sourcils, prit un ton sévère, et dit, d'une voix menaçante :

— Dites-moi, jeune homme, si ces brillants sont véritables, comment se fait-il qu'un objet de tel prix soit entre vos mains ? Chaque jour on lit, dans nos feuilles publiques, l'annonce de boucles d'oreilles volées à des petites filles de parents aisés. Comment t'appelles-tu, qui sont tes parents ? où demeurent-ils ?

— Vous voulez supposer, Monsieur, que ces pendants d'oreilles auraient été volés à de petites filles, répondit avec fermeté le jeune homme ; vous savez aussi bien que moi qu'on ne donne pas des bijoux pareils à des enfants. Quant à mon nom, je m'appelle Féodor Willkomm. Ma mère, veuve d'un peintre, demeure Trabantengässchen, n° 5 ; elle serait venue en personne, si une maladie ne la retenait au lit.

— Ce sont des contes que tout cela, et ce que je vois de mieux à faire, c'est d'envoyer chercher la police, pour qu'elle te donne sur les doigts.

— Faites-le, Monsieur, répondit Féodor avec assurance, et visiblement irrité. Mais, avant tout, rendez-moi mes pendants d'oreille.

— Afin de décamper avec. Je ne suis pas si bête. Les pendants resteront ici, en ta compagnie. Si seulement j'avais quelqu'un à envoyer au poste de police.

Wermuth avait espéré qu'en agissant ainsi le jeune homme, effrayé, prendrait la suite, en lui laissant les joyaux. Son espérance fut déçue. Après un moment de silence, il reprit d'un ton fort radouci :

— Celui qui a prétendu que ce sont là de vrais brillants, ou bien n'y connaît goutte, ou bien a menti. Je m'y entends, moi ! Pour en finir, je te donnerai trois thalers ; c'est mon dernier mot.

— Je ne les céderai pas pour moins de vingt-cinq thalers, répondit fermement Féodor.

— Misérable vaurien ! s'écria Wermuth, en se promenant avec furie derrière la banque du magasin. Si seulement je voyais un agent de police ! D'ordinaire, il en passe un toutes les demi-heures. Je gage que nous mettrions la main sur toute une nichée de voleurs !

En disant ces mots, Wermuth jeta, pour la forme, un regard sur la rue. Féodor en fit autant ; seulement Féodor fut plus heureux, il vit la personne qu'il lui fallait ; aussi frappa-t-il vivement contre les vitres, et, sans perdre de vue le joaillier, il appela tout haut : « Mademoiselle Weinhold ! »

A cet appel, entra une jeune fille d'une tourneure et d'une beauté parfaites.

— Qu'y a-t-il, Féodor ? demanda-t-elle au jeune homme, à qui le plaisir fit renaître quelques couleurs au visage.

— Ma mère, qui est malade, m'a prié de vendre pour elle une paire de pendants d'oreilles garnis de brillants. Monsieur, après m'en avoir offert un prix dérisoire, s'est mis à prétendre que ces pendants étaient volés.

— Je suis garant de la vérité de ce que vous a dit cet enfant, et, de plus, je vous affirme qu'il appartient à une famille respectable, dit la jenne fille, et si vous ne voulez pas lui payer la valeur qu'il vous demande, vous devez lui rendre les pendants sans hésiter.

(A suivre.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

Lausanne. — Imp. Howard-Delisle.